

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISOD

DU MARDI 20 AOÛT 2019

**Présents** : MM. BLASER Michel, BERTHOLINO Michèle, GIRIE Isabelle, LACROIX Arnaud, LACROIX Régis et NICOT Karelle.

**Absents excusés** : MM. GRECO Corinne (pouvoir à M. BLASER Michel), DAVID Julien (pouvoir à Mme BERTHOLINO Michèle), MORNICO Sonia.

**Absent** : M. BONIN Philippe.

**Secrétaire de séance** : Mme BERTHOLINO Michèle.

Début de la séance : 20h30

### ORDRE DU JOUR

#### Urbanisme

##### **Déclaration d'intention d'aliéner sur les parcelles cadastrées AI 25 et AH 147**

Monsieur le Maire présente les dossiers. Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

#### Travaux

##### **Rénovation d'un espace culturel et convivial intergénérationnel – attribution des lots du marché**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le dossier de rénovation d'un espace culturel et convivial intergénérationnel (salle polyvalente) et précise que le Permis de Construire, déposé le 15 janvier 2019, a été accordé le 14 juin 2019. Parallèlement, l'architecte en charge du projet, le Cabinet Barreau de Dole (39100), a finalisé le Dossier de Consultation des Entreprises pour une durée prévisionnelle des travaux de 10 mois et un début de travaux sur septembre 2019. Le maître d'ouvrage, Commune de Maisod, a lancé la consultation des entreprises le 21 juin 2019. Le DCE a été déposé par voie dématérialisée sur le site : <https://marches.e-bourgogne.fr> avec une date limite de dépôt des offres au 18 juillet 2019.

##### 1. Nature du marché :

Il s'agit d'un Marché Public A Procédure Adaptée, conformément à l'article R2123-1 du Code de la commande publique. Le marché comporte les 12 lots suivants :

- Lot n° 01: DESAMANTAGE
- Lot n° 02: TERRASSEMENT - VRD
- Lot n° 03 : GROS ŒUVRE
- Lot n° 04 : CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE – BARDAGE
- Lot n° 05 : ETANCHEITE
- Lot n° 06 : ISOLATION EXTERIEURE
- Lot n° 07 : MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIES
- Lot n° 08 : MENUISERIES INTERIEURES
- Lot n° 09 : PLATRERIE – PEINTURES
- Lot n° 10 : REVETEMENT DE SOL
- Lot n° 11 : PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE - VENTILATION
- Lot n° 12 : ELECTRICITE
- 

##### 2. Analyse des offres :

La Commission d'Ouverture des Plis, constituée de Monsieur le Maire et de ses trois adjoints et accompagnée de l'équipe de maîtrise d'œuvre autour de M. Barreau, a procédé, vendredi 19 juillet 2019, à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres. Elle propose d'attribuer les 12 lots aux candidats suivants :

- Lot n° 01: DESAMIANTAGE  
Entreprise CODEPA 88380 ARCHES  
Montant du marché : 16.200 € ht (19.440 € ttc)
- Lot n° 02: TERRASSEMENT - VRD  
Entreprise GUENUCHOT TP 39260 CHARCHILLA  
Montant du marché : 33.598,10 € ht (40.317,72 € ttc)
- Lot n° 03 : GROS ŒUVRE  
Entreprise ACQUISTAPACE 39260 MEUSSIA  
Montant du marché : 30.915,91 € ht (37.099,09 € ttc)
- Lot n° 04 : CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE – BARDAGE  
Entreprise MARILLER 39270 ORGELET  
Montant du marché :  
Base : 74.277,62 € ht (89.133,14 € ttc)  
+ Option n°1 30.318 € ht (36.381,60 € ttc)  
+ Option n° 2 21.629 € ht (25.954,80 € ttc)  
Total 126.224,62 € ht (151.469,54 € ttc)
- Lot n° 05 : ETANCHEITE  
Entreprise S.F.C.A 25290 ORNANS  
Montant du marché : 5.225 € ht (6.270 € ttc)
- Lot n° 06 : ISOLATION EXTERIEURE  
Entreprise LONS ISO 39000 LONS-LE-SAUNIER  
Montant du marché : 18.495,20 € ht (22.194,24 € ttc)
- Lot n° 07 : MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIES  
Entreprise PAGET 39000 LONS-LE-SAUNIER  
Montant du marché : 20.076,41 € ht (24.091,69 € ttc)
- Lot n° 08 : MENUISERIES INTERIEURES  
Entreprise PAGET 39000 LONS-LE-SAUNIER  
Montant du marché : 6.910,17 € ht (8.292,20 € ttc)
- Lot n° 09 : PLATRERIE – PEINTURES  
Entreprise CHAUVIN 39130 PATORNAY  
Montant du marché : 46.020,99 € ht (55.228,19 € ttc)
- Lot n° 10 : REVETEMENT DE SOL  
Entreprise PRIMATESTA 39000 LONS-LE-SAUNIER  
Montant du marché : 17.851,44 € ht (21.421,72 € ttc)
- Lot n° 11 : PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE – VENTILATION  
Entreprise GERTEM 39260 MOIRANS-EN-MONTAGNE  
Montant du marché : 21.144,94 € ht (25.373,93 € ttc)
- Lot n° 12 : ELECTRICITE  
Entreprise GERTEM 39260 MOIRANS-EN-MONTAGNE  
Montant du marché : 8.824 € ht (10.588,80 € ttc).

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, au vu des actes d'engagement des candidats, approuve l'attribution des 12 lots aux candidats proposés par la commission et dont la liste a été énoncée ci-dessus. Il autorise Monsieur le Maire à signer les contrats correspondants et à engager la dépense correspondante sur le budget principal.

## **Communauté de communes Jura Sud**

### **Avenant n°2 – Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2019**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 12 avril 2018 et celle du Conseil Municipal de Maisod (n° 2018/17 en date du 11/04/2018) approuvant la signature de la convention d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité avec chacune des communes membres de la Communauté de Communes.

Il informe que la Communauté de communes a délibéré le 11 juillet 2019 afin d'approuver un avenant n° 2 à cette convention visant à mettre en œuvre les dispositions du Pacte.

Cet avenant porte sur deux actions :

- Sur l'action n°1, il définit les modalités de calcul, pour l'année 2019 et à partir du FPIC 2019, de la redistribution des fonds de concours par la Communauté de communes aux communes dans le cadre de l'optimisation fiscale. Ces fonds de concours concernent toutes les dépenses liées à l'entretien des équipements et bâtiments communaux. Pour la commune de Maisod, le fonds de concours accordé sera de 26.309 €
- Sur l'action n° 2, il précise le versement de fonds de concours communaux vers la Communauté de communes. Les termes de cette action stipulent que la Communauté de communes s'engage annuellement dans des investissements et des soutiens qui relèvent de ses compétences mais qui ont une portée communale importante. Dans ce cadre, la commune de Maisod s'engage également à soutenir des équipements intercommunaux par le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes. Pour 2019, le montant de ce fonds de concours d'investissement a été établi à la somme de 16.140 €.

Après cette présentation exhaustive, Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises par le Conseil Communautaire le 11 juillet 2019 concernant cet avenant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 à la convention.

Il décide de demander un fonds de concours en fonctionnement à hauteur de 26.309 € à la Communauté de Communes Jura Sud, en vue de participer au financement de l'entretien des équipements et bâtiments communaux suivants : salle polyvalente, foyer communal, ancienne école, mairie, hôtel-restaurant « Relais du Lac », chapelle, appartements et garages communaux, local pompiers et petit patrimoine.

Il décide d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de Communes Jura Sud, à hauteur de 16.140 €, pour le financement d'acquisitions et d'aménagements tels que : l'aménagement des chemins de contes, l'aménagement de la scénographie de l'exposition temporaire du Musée du Jouet, l'acquisition de bâtiment, l'acquisition de véhicules, l'acquisition de matériel informatique et mobilier de bureau, l'acquisition de matériel sportif, l'acquisition d'ouvrages pour la médiathèque.

### **Approbation du périmètre de fusion proposé par Monsieur le Préfet du Jura**

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral n°3920190701-003 du 1<sup>er</sup> juillet 2019 proposant un périmètre de fusion à l'échelle des 4 communautés de communes Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et Région d'Orgelet, annexé des pièces suivantes :

- Rapport explicatif,
- Projet de statuts,
- Annexe budgétaire ;

Il rappelle qu'un travail très important a été mené depuis 9 mois pour définir les bases d'un projet commun.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le périmètre de fusion proposé par l'arrêté préfectoral n°3920190701-003 soit l'ensemble du territoire des actuelles communautés de communes Jura Sud (17 communes), Pays des Lacs (27 communes), Petite Montagne (23 communes) et Région d'Orgelet (25 communes). Il approuve également la constitution d'un établissement public de coopération intercommunale sous la forme d'une Communauté de communes à échelle des 92 communes concernées par le même arrêté préfectoral et approuve enfin le projet de statuts du nouvel établissement public de coopération intercommunale tel qu'annexé au présent arrêté.

## **SYDOM du Jura**

### **Présentation du rapport d'activité 2018**

M. LACROIX Régis, délégué pour la commune de Maisod, présente le rapport annuel du SYDOM du Jura.

Quelques points de repère :

#### 1. Production

La production de déchets ménagers (hors déchèteries), bac gris, représente 49 538 tonnes en 2018, c'est-à-dire 184 kg / habitant (hausse de 1.1 % par rapport à 2017). Le Bac bleu des recyclables représente 15 028 tonnes, soit 56 kg / habitant (+ 0.5% / 2017), la collecte de papiers 1563 tonnes (+1.6% / 2017) et le verre 11 636 tonnes, soit 44 kg / habitant et une hausse de 1.3%. 200 kg / habitant (hors gravats) ont été déposés dans les déchèteries, ce qui représente une hausse de 16 % par rapport à 2017 ! Ce chiffre record démontre une fréquentation exponentielle des sites, une forte sensibilisation des habitants au tri des déchets et une l'inscription de plus en plus affirmée de ce mode de collecte dans les habitudes prises par la population.

#### 2. Traitement

Le produit du tri est de 2 € par habitant en bac bleu. Le coût pour le traitement des ordures ménagères est de 25.7 € par habitant. L'énergie produite par la chaudière est de l'ordre de 96 074 MWh dont 46% est valorisé (chauffage du centre de tri, réseau de chaleur de Lons-le Saunier, rachat par EDF). Des investissements conséquents avaient été réalisés ces dernières années avec l'acquisition de machines spéciales. Par exemple, 1041 tonnes ont été extraites par une machine de tri optique des plastiques souillés avant incinération.

La communication vers le public se poursuit (135.000 exemplaires du magazine annuel du tri distribué toutes boîtes aux lettres, 82 animations auprès de 1507 élèves de la maternelle au lycée réalisées en 2018, manifestations grand publics, ...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet : [letri.com](http://letri.com)

## **SIEA de la Mercantine**

### **Présentation et approbation du RPQS 2018 (Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'Eau)**

Monsieur le Maire présente le RPQS 2018 qui est approuvé, à l'unanimité.

Fin de la séance : 22 h 20

Michel BLASER, Maire

